

LE *BUKUT* DIOLA : ENTRE CHANGEMENT ET ADAPTATION

Abdou BADJI

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

abdouasa25@yahoo.fr

Résumé : Les cultures étrangères ont profondément influencé le rite initiatique de *bukut* en pays diola du Boulouf. En effet, l'adoption de la religion musulmane a eu des effets directs et considérables sur la pratique de *bukut* car, la plupart des Diola continuent à le pratiquer malgré leur dévotion en islam. Par contraste, d'autres le rejettent pour des raisons qu'il ne s'accorde pas avec l'islam. Ceci étant tout de même pour les Diola chrétiens qui vont à l'église prier pour le bon déroulement de l'initiation.

La remise en cause du processus de *bukut* est aussi marquée par une réduction considérable de la durée de retraite dans le bois sacré. L'arrivée des cultures étrangères en terroir du Boulouf, avec comme conséquences l'implantation d'églises, d'écoles, de mosquées et autres, a fortement influencé l'organisation sociale et traditionnelle *joola* en général et le *bukut* en particulier. Beaucoup d'éléments notamment, le Christianisme, l'Islam, la ville, les médias, la modernisation en général, ont profondément bouleversé les pratiques rituelles de l'initiation. Aujourd'hui, avec les contacts interethniques et les conquêtes, nous assistons à des phénomènes d'abandon, de substitution ou de syncretisme relatif. Ce qui a donc valu son réaménagement profond en vue de l'adapter à la modernisation que subit le pays diola.

Mots clés : Diola, Boulouf, cultures étrangères, bois sacré, religion, *bukut*.

Abstract : Foreign cultures have profoundly influenced the initiation rite of *bukut* in the Diola country of Boulouf. Indeed, the adoption of the Muslim religion has had considerable and direct effect on the practice of *bukut* because, most Diola continue to practice it despite their devotion in Islam. By contrast, others reject him for reasons that he does not agree with Islam. The questioning of the *bukut* process is also marked by considerable reduction in the length of retirement in the sacred wood. The arrival of foreign cultures in the Boulouf region, with the consequences of the implantation of churches, schools, mosques and others, strongly influenced the social and traditional organization of Diola in general and the *bukut* in particular. Many elements, notably Christianity, Islam, the city, the media, and modernization in general, have profoundly changed the ritual practices of initiation.

Today, with inter-ethnic contacts and conquests, we are witnessing phenomena of abandonment, substitution or relative syncretism. This has therefore been worth its deep reorganization with a view to adopting it to the modernization that the Diola country is undergoing.

Keywords : Diola, Boulouf, foreign cultures, sacred wood, religion, *bukut*.

Introduction

Il n'existe pratiquement plus, à proprement parler d'Afrique traditionnelle, tant il est vrai que les valeurs islamiques ou chrétiennes et les idées forces de la civilisation occidentale ont apporté des changements profonds, dans les lieux les plus reculés, affectant plus ou moins selon les cas, les structures (institutions, croyances), les comportements, les mentalités (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1975).

Les systèmes de croyances occidentales et arabes prétendent se substituer à la religion du terroir au risque de tout changer, voire détruire. Ainsi, la société diola du Boulouf¹ comme toutes celles de la Casamance ou d'ailleurs, a-t-elle subi de profondes mutations par le fait de son ouverture au monde extérieur ou plus exactement par le fait de ces systèmes de croyances qu'elle a pu adopter. D'un côté, elle a embrassé la culture occidentale par le biais de la colonisation avec la construction d'églises ou de chapelles et d'infrastructures scolaires un peu partout dans les villages. De l'autre côté, elle a aussi embrassé la religion musulmane avec la construction d'écoles arabo-coraniques et de mosquées. C'est ainsi que les habitants se sont convertis en masse à l'islam et au Catholicisme². Par conséquent, le *bukut*³ qui est l'un des éléments constitutifs de la religion du terroir n'a pas été épargné par un certain nombre de changements. Force est de constater que certaines pratiques sont imbibées d'éléments issus de la modernisation. En revanche, d'autres ont complètement disparu parce qu'elles sont incompatibles avec les religions révélées telles que l'islam et le christianisme.

Notre contribution est structurée autour de trois parties. La première partie porte sur la méthodologie. La seconde partie est consacrée à l'analyse de l'influence de la

¹ Notre zone d'intervention est le *Boulouf*, autour de la sous-préfecture de Tendouck, dans le département de Bignona (région de Ziguinchor / Casamance-Sénégal). C'est une zone à forte scolarisation et à forte religiosité musulmane et chrétienne / Our area of intervention (study) is Boulouf, around the sub-prefecture of Tendouck, in the department of Bignona (region of Ziguinchor / Casamance-Senegal). It is an area with high education and a strong muslim and Christian religiosity.

² Aujourd'hui en pays Boulouf, force est de constater que dans chaque quartier d'un village islamisé, existe une petite mosquée et, dans chaque village christianisée, une chapelle ou une église.

³ Le terme *bukut* se lit boukoute.

religion musulmane sur le *bukut*. Quant à la troisième et dernière partie, elle scrute les inconvénients liés au contact entre le *bukut* et la culture occidentale.

1. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié la source écrite et celle empirique fondée sur l'approche qualitative. D'abord, nous nous sommes appuyé sur les écrits des chercheurs sur l'initiation et sur le groupe ethnique diola. Ensuite, nous avons fait recours à notre propre expérience du terrain avec, notamment, l'observation directe à l'aide d'un guide d'entretiens semi-directif, c'est-à-dire constitué de thèmes et de sous-thèmes qui nous a permis la collecte de données qualitatives auprès des personnes qui pratiquent le *bukut* et celles qui ne la pratiquent plus parce qu'elles ont adhéré à la confrérie tidiane. Pour bien cerner les différents changements qui se sont opérés dans le processus de *bukut*, nous avons utilisé **l'approche dynamique** qui consiste à mettre en exergue les bouleversements, c'est-à-dire les influences des cultures étrangères sur la pratique de *bukut* diola. Autrement dit, cette approche nous a permis d'avoir une perception sur l'évolution de *bukut* en milieu diola. Nous avons également fait recours à notre expérience individuelle puisque nous sommes né et avons grandi dans la zone. Nous avons également assisté à beaucoup d'initiations dans des villages en tant qu'observateur. Pour étayer notre analyse, nous avons utilisé des verbatim, c'est-à-dire des discours de certains interlocuteurs.

2. L'influence de la religion musulmane sur le *bukut*

La pénétration et l'adoption de la religion musulmane par la majeure partie des Diola du Boulouf ont eu un effet direct sur la pratique de *bukut*, le fondement de la religion terroir et de la société en tant que telle. En effet, l'édification multiple de petites mosquées dans la quasi-totalité des villages a permis aux Diola d'embrasser et de pratiquer avec ferveur la religion révélée. Mieux encore, ces petites mosquées sont renforcées par de grandes mosquées où tout le village se réunit pour la prière de vendredi. L'adoption de la religion musulmane a fait que les gens ont changé de mentalité et de comportement et c'est ce qui fait que, de nos jours, la mosquée a émergé

au détriment des « fétiches » qui jouaient un rôle remarquable dans le processus de *bukut*. En fait, le « fétiche » *eluuŋ* (*siluuŋ* au pluriel) où l'on emmenait les futurs initiés pour se recueillir avant l'entrée au bois sacré est pratiquement remplacé par la mosquée, institution de la religion révélée.

Aujourd'hui, avant le départ pour le bois sacré, les jeunes futurs initiés du village organisateur vont aussi recevoir leur bénédiction au niveau de la mosquée puisque la population est à majorité musulmane. Des prières sont formulées à l'endroit des *kumbac* (des futurs initiés) pour que le Tout Puissant leur accorde un bon séjour au bois sacré. Toutefois, il faut se rendre compte que ceux qui font recours aux mosquées sont ceux qui ont accepté de se convertir à l'islam mais tout en pratiquant la tradition dont le socle est le *bukut*. Ce sont les musulmans se réclamant de la *Quadriya* qui acceptent le phénomène de l'initiation (J. Trincaz, 1981). Ce qu'il faut retenir c'est que presque partout dans les villages du Boulouf coexistent les croyances traditionnelles africaines et le Coran, les rites anciens comme le *bukut* et les pratiques islamiques, les officiants des cultes et les marabouts des confréries. (R. L. Moraux, 1972). L'influence de l'initiation par la foi musulmane nous laisse voir chez les adeptes modérés diola un respect stricte des prières même jusqu'à l'intérieur du bois sacré. Ce qui met en lumière l'idée selon laquelle le phénomène de l'initiation a fortement subi l'influence de la religion musulmane si l'on sait que même lors du dernier *bukut* de 2009 organisé par le village de Dianki situé au nord du Boulouf, les jeunes musulmans en phase d'initiation dans le bois sacré pouvaient faire la prière chaque fois qu'il était l'heure de prier.

Cette façon de joindre ces deux pratiques - une forme de syncrétisme religieux - peut se comprendre par le fait que la population de la région du Boulouf est majoritairement musulmane. C'est dire que l'influence des pratiques musulmanes sur l'initiation est très importante. (I. Sané, 2006). Un interlocuteur nous dit à ce propos :

“ Tout le monde sait bien qu'il y a une forte influence de la religion musulmane sur le bukut. À l'époque où les habitants n'étaient pas musulmans, les prières pour le bon déroulement de l'initiation se formulaient au niveau des autels. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. On est tout de

même obligé d'aller à la mosquée faire des prières à l'endroit des futurs initiés. On leur fait porter des gris-gris écrits en langue arabe. Or, tout cela relève du domaine de l'islam ''⁴

Nous comprenons à travers ce verbatim qu'en pays diola-Boulouf, existent des habitants qui, en embrassant la religion musulmane, continuent à pratiquer le *bukut*. Par contraste, d'autres le rejettent purement et simplement pour la raison qu'il ne s'accorde pas avec l'islam⁵. Le constat est que les musulmans diola sont clairement divisés. Si la secte *Quadriya* accepte l'initiation, les *Tidianes* la rejettent parce qu'ils la considèrent comme une pratique non conforme aux prescriptions de l'islam.

Un vieux musulman, adepte de *bukut*, nous dit ceci :

'' Tout ce que recommande la religion musulmane, c'est exactement ce que recommande le bukut qui va même plus loin. Je crois que les Diola musulmans qui pratiquent le bukut ont beaucoup plus de promptitude vis-à-vis de l'islam que ceux qui l'ont rejeté. Ce que l'islam interdit, c'est ce que l'initiation interdit formellement. Qu'on le veuille ou non, l'islam nous est venu de l'Arabie et, naturellement, il y a une influence du monde arabe dans ses principes ''⁶.

Dans une position de réciprocité, un adepte de la confrérie *tidiane* dit ceci :

'' Le bukut est une survivance de la religion du terroir. C'est à travers cette pratique que cette religion est transmise aux autres générations. Nous devons abandonner le bukut, car c'est une perte de temps ''⁷.

Dès lors, nous pouvons constater que le *Tidianisme* a condamné de la manière la plus ferme l'initiation par ses membres partout où il s'est installé par l'effort de ses prestataires (ses marabouts). Il va sans dire que les premiers missionnaires musulmans (ou marabouts) sont souvent venus en condamnant radicalement les cultes et pratiques traditionnelles comme païennes et idolâtriques. (R. L. Moraux, 1972). Malgré

⁴ Ces informations ont été recueillies dans le Boulouf le 23 décembre 2020.

⁵ Les jeunes Diola musulmans qui ont adhéré à la « pseudo-secte *ibaadu rahmaan* » affichent un rejet total à la pratique de l'initiation de *bukut*. Ils rejettent le folklore, la coutume, bref, tout ce qui est en rapport avec la religion du terroir.

⁶ Ces informations ont été recueillies dans le Boulouf le 23 décembre 2020.

⁷ Ces informations ont été recueillies dans le Boulouf le 23 décembre 2020.

cette condamnation et, cela nous permet justement de faire une brève analyse du discours tenu par ce vieux musulman adepte du *bukut*, beaucoup de musulmans de la zone du Boulouf continuent à le pratiquer parce que pour eux, l'islam et le *bukut* ou du moins la religion "traditionnelle" se ressemblent. Donc, le fait d'être initié au *bukut* n'enlève en rien à leur qualité de musulman. En fait, les commandements de la religion musulmane se retrouvent pratiquement dans celle du terroir dont le *bukut* est un de ses éléments constitutifs. Le Boulouf n'est donc pas exclue de cette situation. En effet, elle a été le théâtre d'une course effrénée vers l'adoption de la nouvelle religion musulmane par bon nombres d'habitants qui ont eu à renoncer aux pratiques traditionnelles parmi lesquelles l'initiation de *bukut* affiche une grande importance. Ces habitants qui pratiquent la religion musulmane en se fondant sur les principes de la confrérie *tidiane*, habitent généralement les villages de Dianki, de Thionck-Essyl, de Mangagoulack, d'Affiniam, de Diatock, de Mandégane et même de Tendouck. Dès lors, il importe de souligner que la pénétration de l'islam en pays Boulouf s'est soldée par une division, sans précédent, de certaines familles par rapport à la pratique de *bukut*. Si certains membres d'une famille sont pour l'initiation, d'autres en sont strictement contre. Les individus optant pour le *Tidianisme* n'ont affaire qu'entre - eux. De la même manière, ceux musulmans qui pratiquent le *bukut* sont solidaires entre eux. Finalement, avec un tel comportement, la société s'est désorganisée, laissant ainsi apparaître deux groupes antagonistes : le groupe des musulmans orthodoxes ou réformistes (les *Tidianes*) et celui des musulmans modérés, voire syncrétistes qui pratiquent conjointement les deux religions (musulmane et *bukut*)⁸. Les Diola *tidianes* sont quasiment isolés de la vie communautaire, eu égard à toutes les manifestations qu'ils considèrent sataniques. Souvent, ils se marient entre - eux. Autrement dit, ils favorisent les mariages entre les membres au point que ceux (les mariages) entre cousins et cousines d'une même lignée ou d'un même lignage se pratiquent sans aucun

⁸ Dans le quartier Bémé du village de Diatock, l'association du quartier formé dans le cadre des travaux champêtres s'est disloquée depuis le *bukut* organisé en 2015. De la même manière, les musulmans membres de la confrérie *tidiane* ne veulent plus célébrer le « Maouloud » ensemble avec les musulmans du village pratiquants de *bukut*. Il y a là, un conflit de religieux opposant les musulmans *tidianes* aux musulmans de *bukut* qui est considéré comme satanique. Ce conflit existe dans pratiquement tous les villages du Boulouf où nous avons la présence d'adeptes de la confrérie *tidiane*.

inconvenient. Ce qui remet en question les principes et les règles du mariage coutumier qui interdit l'endogamie lignagère. Les musulmans pratiquant l'initiation au *bukut* tiennent encore au respect strict de cet interdit.

Quant aux Diola musulmans membres du *bukut*, ils affichent, parfois, un refus de donner leurs filles en mariage à un Diola *tidiane* non initié, au nom de la loi de *bukut* qui interdit et condamne fermement le mariage du non initié⁹. Ils préfèrent que la fille soit plutôt épousée par un homme initié. Inversement, les Diola *tidianes* n'acceptent pas que leurs filles se marient à des hommes du groupe des Diola *bukut* car pour eux, tout Diola musulman qui pratique l'initiation n'est pas un vrai musulman. D'après un de nos interlocuteurs, la présence des musulmans adeptes de *bukut* lors des obsèques d'un membre *tidiane*, n'était pas bien appréciée par les autres membres de cette confrérie. Dans les années 50, les Diola *tidianes* refusaient de prendre part à l'enterrement d'un pratiquant la religion « traditionnelle ». L'islam a, semble-t-il, dénaturé la circoncision, c'est-à-dire l'ablation du prépuce en tant que telle en la pratiquant souvent tous les ans et à un âge très précoce, vers 7-12 ans (ou plutôt parfois) et non vers 18-20 ans sinon même plus. La religion musulmane a dépouillé de cette institution un de ses fondamentaux. Elle a favorisé l'existence de familles musulmanes qui ont accepté de continuer à pratiquer le *bukut* mais à un endroit autre que celui ou ceux du village. C'est le cas du village de Dianki où les membres *tidianes* de la première famille convertie à l'islam ont érigé leur propre bois sacré.

Toutefois, pour avoir été conscients du fait que cette façon de procéder à la retraite de leurs enfants n'a rien changé de ce qu'ils ont pensé ou comme incommode ou incompatible et, donc qu'on ne peut pas y associer la pratique de l'islam, certains parmi eux ont fini par regagner le lieu originel de retraite. Ce que nous pouvons considérer comme vrai dans ce processus de retour à la retraite de certaines familles diolas musulmanes dans le bois sacré a été un fait marquant à Tendouck. En effet, depuis le *bukut* de 2006, certaines familles musulmanes de la confrérie *tidiane* ont

⁹ Actuellement dans certains villages, il est permis aux futurs initiés en âge de se marier de fonder un foyer. Mais à quelques jours de l'entrée au bois sacré pour la retraite, l'épouse doit retourner chez ses parents pour revenir à la maison conjugale après la sortie définitive des nouveaux initiés du bois sacré.

intégré le bois sacré de séjour. Ce fait semble général d'autant plus que dans plusieurs villages, il existe des familles musulmanes de la confrérie *tidiane* qui avaient abandonné le *bukut* et qui, aujourd'hui, y sont revenues avec force. Bon nombre de jeunes garçons appartenant à des familles *tidianes* ont rejoint l'initiation du *bukut*, soit avec la complicité de leurs parents, soit sans leur avale. La première raison est que leurs pères ont été initiés avant d'embrasser le *Tidianisme*. De ce point de vue, ils ont aussi le droit d'être initiés au *bukut*. L'autre raison est que ces jeunes garçons n'étaient pas en paix dans leur communauté. Ils étaient mal vus, d'une part, par leurs camarades déjà initiés qui les méprisaient et les rejetaient impunément et, d'autre part, ils n'étaient pas pris en considération par la communauté villageoise. Ce qui empêche leur intégration sociale dans la mesure où, en milieu diola, le non-initié reste étranger à certaines activités qu'il n'est pas prêt à connaître et à vivre. (J. Ki-Zerbo, 1997). Cependant, la religion musulmane n'est pas le seul facteur intervenu dans la désorganisation de la pratique de l'initiation de *bukut* ou *futamp*.

3. Les inconvénients liés au contact entre le *bukut* et la culture occidentale

Dans ce point, nous allons essayer de faire une évaluation des influences de la culture occidentale sur le *bukut* à travers la religion catholique, l'école, la ville et les médias.

3.1. L'influence de la religion chrétienne sur le *bukut*

La conversion de beaucoup de villageois au christianisme aurait introduit une fissure dans le mouvement initiatique. En effet, dans certains villages où le Christianisme a pu s'implanter, il y avait des familles qui, après s'être christianisées, avaient décidé d'abandonner la pratique de *bukut*. Ainsi, se sont-elles divisées. Il y avait des familles qui avaient exprimé devant le missionnaire leur volonté de continuer à pratiquer l'initiation telle qu'elle a toujours été pratiquée par les ancêtres dans le bois sacré. En revanche, d'autres familles sont restées dans la pratique de *bukut* en créant leur propre bois sacré. C'est le cas par exemple d'une famille du village d'Élana qui a abandonné la retraite de *bukut* dans le bois habituel pour créer son propre bois de retraite avec nécessairement son responsable qui est tout de même de la famille. Elle

organise la cérémonie les mêmes jours. Quelque part, les missionnaires avaient combattu les rituels de *bukut* en interdisant les Diola chrétiens d'intégrer le bois sacré de retraite. C'est ce qui a valu, dans le village de Karthiack, la création d'un bois sacré de *bukut* pour les catholiques.

D'après les missionnaires blancs, on ne peut pas appartenir à la religion chrétienne et prêter en même temps serment d'allégeance aux divinités du bois sacré. C'est dire que les premiers missionnaires évangéliques avaient combattu l'initiation dans le bois sacré. La mission catholique d'Élana a été un cas très illustratif. Face à cette situation, il existait des chrétiens qui se faisaient initier en cachette puisque, s'ils se faisaient voir, ils seraient victimes d'excommunications. Force est de reconnaître que l'initiation était considérée comme l'œuvre de Satan. C'est que les comportements dans le *kareñ* donnent, aux yeux du missionnaire, un caractère inhumain. Il y a des attitudes antisociales, dit-on, que tout être évolué doit véritablement éviter. Vu le côté "immoral ou amoral" et "antisocial" des cérémonies de circoncision, le clergé de la Casamance avait réagi face aux chrétiens qui tentaient de se faire initier. Et c'est ainsi que l'Eglise du diocèse de Ziguinchor a vu dans l'initiation de la circoncision une manifestation religieuse « animiste », et a tenté de l'abolir (M. B. M'Ballo, 1984-1985).

Cependant, il faut noter que de nos jours, avec l'acquisition de l'indépendance et la lucidité des esprits, aucun africain ne peut se laisser tromper par les Prêtres (M. B. M'Ballo, 1984-1985). Les Diola chrétiens qui pratiquent le *bukut* ont ainsi remis en cause la conception que les premiers missionnaires avaient de l'initiation de la circoncision en se rendant compte que tout ce qu'ils ont eu à enseigner figure bien dans la religion traditionnelle locale dont les enseignements sont reçus à travers le *bukut*. Cette prise de conscience ainsi marquée par le retour fort et solennel des Diola chrétiens aux pratiques initiatiques de *bukut*, les plonge dans une contrainte très manifeste de se mouvoir dans deux cultures différentes : la culture locale et celle étrangère chrétienne. De ce fait, certains individus affirment avoir retrouvé leur personnalité africaine en se faisant initier au bois sacré. C'est donc une façon pour eux de renouer avec la tradition, et ils se disent très heureux (M. B. M'Ballo, 1984-1985).

L'existence de forêts sacrées dans pratiquement tous les villages du Boulouf témoigne de l'ampleur de l'exécution des rites initiatiques par les Diola, malgré toute l'influence imposée par la religion chrétienne avec comme stratégie la mise en place de missions catholiques favorisées ou facilitées par la construction d'écoles privées, notamment à Elana et à Affiniam. Avant la retraite dans le *kareŋ*, les Diola chrétiens vont à l'église prier le bon seigneur de veiller à ce que les *kumbac* (futurs initiés) fassent le séjour dans de bonnes conditions. L'église l'a donc compris et a désormais tenu à tolérer et à encourager même le rite initiatique, quitte à ce que les chrétiens se fassent initier pour sauvegarder ce patrimoine sur lequel ils voulaient fonder leur identité (B. Albert-Barbier, 1994).

3.1.1. L'école occidentale comme élément dénaturant l'organisation de *bukut*

L'école française a constitué un maillon fort dans le processus de changement de la culture *joola* et singulièrement des valeurs religieuses et sociales dont la transmission des connaissances se fait à partir de l'initiation. Autrement dit, l'école française, en luttant contre le système traditionnel qu'elle a trouvé en place, a dénaturé l'organisation de *bukut* qui est pourtant le fondement de la tradition *joola* du Boulouf et même du groupe ethnique diola. C'est dire que l'école occidentale a combattu et continue encore de combattre en brèche les « idées forces » sur lesquelles reposaient la religion traditionnelle et de ce fait risque de rendre difficile la pratique de l'initiation en égard à l'incompatibilité entre les longs séjours dans le bois sacré et les programmes scolaires (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1975). Avec l'école, le calendrier de l'organisation du *bukut* a connu un "profond" réaménagement. Non seulement les acteurs, c'est-à-dire les pratiquants de *bukut* ont considérablement repoussé la réclusion - qui se faisait pendant la saison sèche - au mois de Juillet voire Août à cause de l'année scolaire et universitaire (P. Mark, 1994), mais aussi, ils sont contraints à réduire la durée de la réclusion qui passe de trois mois à une semaine, parce qu'ils doivent cultiver leurs champs de mil, d'arachides et leurs rizières. Partant de là, nous pouvons dire que l'hivernage constitue également un des facteurs explicatifs quant à la réduction constante de la durée de séjour dans le bois sacré. Etant donné qu'il y a une forte diminution de la pluviométrie, les habitants sont contraints d'écourter cette durée de

retraite afin de pouvoir s'en rattraper. Le déroulement de *bukut* est fortement remis en cause par l'école, l'hivernage et la nouvelle économie du pays. Beaucoup sont des employés et, de ce point de vu, lors de ces cérémonies rituelles, leur employeur leur accorde seulement quelques jours. L'influence de l'école sur l'initiation intervient à plusieurs niveaux, notamment le prestige de l'écriture qui rend vain le recours aux archétypes mythiques et, par conséquent, détruit l'image du vieux ou du vieillard qui "sait tout" puisqu'il détient tout le savoir oral dans le bois sacré. Tout au plus, il arrive de voir des acteurs initiateurs qui se servent de la langue française dans le cadre de la transmission des valeurs traditionnelles aux jeunes gens qui ne comprennent pas diola sauf, bien sûr, le français qu'ils ont appris à l'école ou la langue du milieu dans lequel ils sont nés ou ont grandi.

D'autres initiés utilisent la langue française parce qu'ils l'ont apprise et comprise et que par conséquence, ils pensent qu'elle est un instrument ou un outil qui est aussi facile dans « la véhiculation » des enseignements pendant le *bukut*. Tout cela relève de la contamination ou de l'influence de la langue française sur celle diola qui mérite une réflexion sérieuse. Or, qui dit langue, dit implicitement culture (puisque la langue véhicule la culture). Nous assistons à une forte influence de l'école sur la pratique de la circoncision d'autant que c'est éminemment elle (l'école) qui permet l'accessibilité de cette langue. Avec l'école également, le rythme dans lequel on procédait à l'organisation de *bukut* a fortement baissé. Le cours des différents événements rituels est au ralenti. Il s'agit par exemple des séances de danses préliminaires qui entrent dans le cadre de la formation physique et même morale des *kumbac* (des futurs initiés). Ces séances de danses étaient régulièrement organisées. Mais à cause de l'école, les acteurs de *bukut* sont obligés d'organiser régulièrement *simumbi*¹⁰ pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Les jeunes garçons qui quittent le village à la quête du « *savoir occidental* » en ville n'éprouvent plus le besoin du retour.

Dans ce domaine de l'« occidentalisation » ou de l'« occident alité » et pour ne pas dire de la « mondialisation », certains Diola croient qu'à un certain niveau

¹⁰*Simumbi* : ce sont des séances de danses ; c'est le pluriel d'*emumbi* qui veut dire une séance de danses.

intellectuel, faire le *bukut* équivaut à des futilités, à une perte considérable de temps. Par conséquent, nous observons une phase de désorganisation qui s'opère, peut-être, de façon inaperçue par ceux-là qui se disent gardiens des valeurs traditionnelles. À cause de l'école, le système gérontocratique renforcé par l'initiation s'affaiblit de plus en plus¹¹.

À la place de certaines forêts sacrées de *bukut*, on a construit des écoles. C'est le cas par exemple du village d'Affiniam, dans le quartier Thiamangue où le site sur lequel l'école primaire est construite était un bois sacré de retraite. De la même manière, une partie du grand bois sacré a été touchée par la route qui mène vers le barrage (d'Affiniam).

On ne peut pas tout évaluer l'influence de l'école sur la pratique de *bukut*. La religion musulmane et celle catholique, de même que l'école, ne sont pas les seuls éléments qui ont battu en brèche l'organisation de *bukut*. D'autres facteurs de source moderne sont vivement intervenus dans cette désorganisation ou du moins changement de l'initiation dénuée de beaucoup de ses éléments constitutifs.

3.1.2. *La ville*

Nous pouvons dire que la société moderne, avec l'hypertrophie des villes et l'urbanisation grandissante du monde rural, est devenue un melting-pot où la rencontre des systèmes culturels fait douter de l'universalité de chacun d'eux. (L.-V. Thomas, 1985). En milieu urbain, les Diola ressortissants de la zone du Boulouf avec les préoccupations imposées par la vie citadine, ont eu à banaliser le caractère sacré et ésotérique de la pratique de la circoncision à telle enseigne qu'ils s'aventurent à faire circoncire à l'hôpital ou au niveau des structures sanitaires des enfants de moins d'un an. Ces enfants sont très souvent exposés devant les femmes qui ont même l'audace de les surveiller, voire s'occuper d'eux. Et cette fois-ci, cette circoncision qui se fait en ville, a pris une forme individuelle, c'est-à-dire que c'est seulement le couple qui prend la décision de faire subir l'opération à leur(s) enfant(s). La ville, avec son système

¹¹ Voir à ce propos Thomas L.-V., 1968, *Tradition et modernité chez les Diola de Casamance*, B IFAN, XXX, B, 4 : 1488-1532.

d'individualisme marquant, a permis un changement de mentalité de ses occupants qui sont en train de « tourner le dos » aux valeurs traditionnelles, ancestrales. Il convient de noter que la vie urbaine qui s'impose aux groupes ethniques en relativisant les valeurs de chaque culture, donc les rendant précaires, a introduit au nom de la modernité d'autres préoccupations plus obsédantes¹². Ce qui permet de voir des Diola qui refusent, dès qu'il y a *bukut*, de retourner au village croyant que cela est une énorme perte de temps, d'autant plus que le Diola actuel doit aussi s'en passer complètement ; le *bukut* appartient à une époque, à un niveau de vie inférieur à celui actuel ; domaine de compétition et de progrès. Les Diola qui trouvent un travail salarié à titre de fonctionnaires, s'ils sont déjà initiés sont contraints de rester, de rater le *bukut* du village en cas d'une non obtention de permission ou de jours de vacances. Quant aux jeunes *joola*, futurs initiés du village organisateur, ils sont confrontés soit à un retard dans la retraite collective et solennelle de *bukut* pour faute d'autorisation au niveau du service, soit ils sont contraints à une anticipation de sortie du bois sacré pour les raisons qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de jours de congé au niveau de leur service leur permettant de faire la retraite telle qu'elle a été prescrite par la société de *bukut*. Certains jeunes garçons sont obligés de sortir du bois sacré bien avant le jour de la sortie officielle. Il y a ceux qui ne font qu'un ou deux jours de retraite. C'est pourquoi, dans cette situation, tout village qui procède à la célébration de *bukut* est obligé de prolonger et encore mieux de repousser la date de clôture du bois sacré qui était initialement prévue pour la même date (de réclusion) de l'année suivante.

Autrement dit, la cérémonie de clôture du bois sacré se faisait en temps normal un an après le *bukut*, à compter de la date officielle de la retraite collective. De nos jours, les villages tardent dans le processus de l'arrêt définitif de l'entrée au bois sacré. Cette prolongation de la date de clôture a donc pour justification, la possibilité de donner la chance à pratiquement tous les garçons d'une localité d'être initiés pour être des hommes responsables, aptes à agir activement pour le développement économique, religieux, culturel et social de la communauté villageoise. Toujours, est-il que cette prolongation en guise de rattrapage dans le processus de l'initiation des jeunes garçons

dont la ville constitue l'un des facteurs influents, semble trouver ses raisons dans le phénomène de l'exode rural qui a considérablement touché le milieu rural après son ouverture au monde extérieur. Avec l'exode rural, beaucoup de Diola ont quitté leur localité pour regagner, soit les villes du pays, soit le reste du monde en quête d'une vie meilleure. Ce qui revient à dire que la population a été fortement secouée par les influences extérieures de sorte que, de plus en plus, les villageois rejoignent les villes où l'on est obligé de célébrer certaines cérémonies rituelles comme par exemple, *kanningaku kati kapeboaku* (la cérémonie de rassemblement). Toutefois, il importe de ne pas durcir l'opposition ville/campagne et surtout d'oublier que ces deux formes spatiales sont produites par une structure et des processus sociaux non différents. (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1975). L'exode rural est naturellement dû au contact de la culture locale et celles étrangères. Les médias ont aussi contribué aux différents changements opérés dans le *bukut*.

3.1.3. Les médias

Les nouvelles formes de diffusion des informations telles que les mass-médias (radio, télévision, presse écrite, etc.) dénoncent de façon « inconsciente ou même consciente » certaines pratiques de *bukut* qui ont pourtant une nature sacrée et par principe, ne devraient pas se réaliser au vu des profanes, c'est-à-dire des femmes, des non-initiés et des étrangers qui ne sont pas concernés. Aujourd'hui, avec le progrès de la science technique ou technologique, on permet aux non concernés de voir à travers les médias (télés, caméras, etc.) l'exécution de certaines pratiques rituelles qui leur sont pourtant interdites de voir jusqu'ici. Il s'agit par exemple concrets de la recherche d'*usingolit*, de *sigol* (des bâtons) et mieux du bois de chauffe qui avaient été filmés intégralement. Et pourtant, à l'époque, les femmes ne pouvaient pas voir ce qui se passait quand on procédait à l'abattage du bois de chauffe. Lors de *bukut* de Niaganane (Thionck-Essyl) en 1990, le rituel de la prise de bain dans la mare par les nouveaux initiés, quelques jours durant leur séjour dans le bois sacré, a été enregistré dans une

cassette audio-visuelle que la Radio-Télévision Sénégalaise (R.T.S.) jouait à travers SN2¹³.

Or, ce bain rituel est couvert d'un principe sacré. Seuls les initiés sont autorisés à voir. Autrement dit, les étrangers, les femmes et les non-initiés y sont formellement interdits d'accès. Cela nous amène à dire que le défendu ou le sacré *mañiyaamu* n'est qu'une sorte de voile permettant de préserver le mystère de l'initiation du *bukut*. Quel est donc l'intérêt de vouloir occulter une chose et puis, se permettre de la filmer ? Autant de faits qui illustrent de façon claire la désacralisation des pratiques de *bukut* qui peut même conduire à sa dégénérescence. D'un autre point de vue, nous assistons à une forme d'« internationalisation » de *bukut* qui s'opère de plus en plus par l'assistance, non seulement de groupes ethniques du pays, mais aussi des personnes de la race blanche qui réussissent quelque fois, avec la complicité de leur guide ou de leurs amis, à accéder à l'intérieur du bois sacré, dernier lieu (de retraite) pour la dernière transmission des valeurs ancestrales. (Touze, 1963 : 99). Toute pénétration d'une ou d'autres personnes étrangères dans le bois sacré est considérée comme étant une tentative de percer le mystère de *bukut* en termes de divulgation des pratiques ésotériques farouchement gardées par la communauté de *bukut*. La présence d'un étranger à cet endroit est synonyme de dévoilement de ce qui s'y passe réellement. (R. L. Touze, 1963)¹⁴. Encore, faut-il indiquer que dans certains endroits tenus sacrés et secrets parce que tout ce qui s'y passe et se dit ne doit absolument pas être relaté, des appareils d'enregistrement, de prise d'images et de sons (caméras, photos, radios, téléphones portables) font de plus en plus de spectacle. La tentative de percer le mystère de la circoncision est le fait de l'ouverture du monde, du contact du groupe ethnique *joola* aux autres groupes humains. La saisie de matériel d'enregistrement n'est donc pas un phénomène récent même si l'on sait que de nos jours, elle est très fréquente lors de l'organisation de *bukut*.

¹³ La télévision nationale du Sénégal possède cette cassette qui a pour titre : « *sikambaano* pleins », une expression qui veut dire des jeunes/hommes initiés à part entière.

¹⁴ Voir aussi Thomas L.-V., 1959, *Les Diola : essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, IFAN-Dakar, pp. 699-705.

Conclusion

L'arrivée des cultures étrangères en terroir du Boulouf, avec comme conséquences l'implantation d'églises, d'écoles, de mosquées, etc., a fortement influencé l'organisation sociale *joola* caractérisée par le phénomène de *bukut*. Beaucoup d'éléments notamment, le Christianisme, l'Islam, la ville, la modernisation en général, ont profondément remis en cause les pratiques rituelles de l'initiation.

Aujourd'hui, à la suite de ces contacts interethniques et des conquêtes, nous assistons à des phénomènes d'abandon, de substitution ou de syncrétisme relatif. Ce qui a valu son réaménagement profond en vue de l'adapter à la modernisation que subit le pays diola. C'est dire que beaucoup de réformes en termes de changements ou d'adaptation ont été entreprises. Malgré tout cela, certains Diola adeptes de la confrérie *tidiane* affichent, encore, un refus total en interdisant leurs enfants de se faire initier. Ce qui fait que dans une même famille, certains sont pour le *bukut*, d'autres en sont contre.

L'ouverture de la société diola au monde extérieur a beaucoup favorisé l'exogamie surtout caractérisée par le mariage des femmes diola dans les autres groupes ethniques. De ce fait, les enfants issus de ce mariage sont acceptés d'être initiés dans le village d'origine de leur mère dès qu'il y a une organisation de *bukut*. Ainsi, ce phénomène qu'il conviendrait bien de désigner sous le terme de « internationalisation » ou plus exactement « inter-ethnisation » du *bukut*, semble, comme d'autres phénomènes, être un facteur ou un élément susceptible de l'orienter tout droit vers sa phase de dégénérescence, de sécularisation ou de démythification. Car ces enfants, dans la mesure où ils ne sont pas issus de père et de mère diolas, auront peut-être du mal à prendre l'obligation formelle de tenir secret tout ce qu'ils ont vu et appris pendant leur séjour dans le bois sacré. Le *bukut* traverse de plus en plus des moments marqués par une sécularisation qui ne dit pas son nom et qui mérite une grande réflexion.

Références bibliographiques

- ALBERT-BARBIER B., 1994, « Le cœur. L'histoire d'Adèle D. », dans *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala : 27-46.
- KI-ZERBO F., 1997, *Les sources du droit chez les Diola du Sénégal. Logiques de transmission des richesses et des statuts chez les Diola du Oulouf (Casamance, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- MARK P., 1994, « La danse en Casamance. Essai sur l'identité culturelle », dans *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala : 169-178.
- M'BALLO M. B., 1984-1985, *Les survivances des religions traditionnelles chez les Chrétiens de l'époque de Saint Augustin et chez les Chrétiens joola kassa de la Basse-Casamance*, thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, FLSH/ Dpt. des langues anciennes, UCAD, Dakar, sous la direction de Mlle Monique Vincent, (Maître de conférences).
- MOREAU M.-L., 1994, « Demain, la Casamance trilingue ? Valeurs associées au diola, au français et au wolof », dans *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala : 413-428.
- MORAUX R., 2008, *Mythes et rites de passage en Afrique noire*, Paris, Abatos, Saint-Chamond (Loire).
- MORAUX R. L. (1972), « Religion et traditions au Sénégal », dans *Mélanges de l'Institut Dominicain d'Etudes Orientales du Caire (MIDEO)*, Dar Al-Maref, Le Caire, 11 : 365-574.
- SANÉ I., 2006, « Sens et fonctions du "bukut" ou "foutamp" chez les Joola de Basse Casamance (Sénégal) », dans *Sociétés en devenir. Mélanges offerts à Boubacar Ly*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Presses Universitaires de Dakar : 235-249.

THOMAS L.-V., 1959, *Les Diola : essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, IFAN – Dakar.

-1968, *Tradition et modernité chez les Diola de Casamance*, B IFAN, XXX, B, 4 : 1488-1532.

THOMAS L.-V. et LUNEAU R., 1975, *La terre africaine et ses religions. Traditions et changements*, Paris, L'Harmattan.

TOUZE R. L., 1963, *Bignona en Casamance*, Tanger, Ed. Marocaines, SEPA.

TRINCAZ J., 1981, *Colonisations et religions en Afrique noire. L'exemple de Ziguinchor*, Paris, L'Harmattan.